

F002801CNE121071/C.TGA/ERRNP-001(BAT)21 du
23/03/21

REPUBLIC DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU NDE

COMMUNE DE TONGA

SECRETARIAT GENERAL

SERVICE DES MARCHES
BP : 46 TONGA



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

WEST REGION

NDE DIVISION

TONGA COUNCIL

GENERAL SECRETARY

MARKET SERVICE
PO BOX : 46 TONGA

DECISION MUNICIPALE N° 59/DM/C-TGA/SM/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°04/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/ DDNDE/CIPM/C.TGA/2021
DU 10 FEVRIER 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PUITS EQUIPE DE POMPE A
MOTRICITE HUMAINE A GABON, DANS LA COMMUNE DE TONGA

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TONGA,

VU la Constitution ;
VU la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
VU le Décret N°2001/048 du 23 Février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret N°2018/190 du 02 Mars 2018 ;
VU le Décret N°2010/0239 à 2010/0247 du 26 Février 2010 portant modalités d'exercice de Certaines Compétences transférées par l'Etat aux communes ;
VU le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés Publics ;
VU l'Arrêté N° 000118/A/MINDEVEL/ du 03 MARS 2020 constatant l'élection de Monsieur **BANKOUE Dieudonné** comme Maire de la Commune de TONGA ;
VU l'Arrêté N° 0204/A/MINMAP du 03 Juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;
VU la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des Présidents de Commission Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
VU la décision municipale N° 035/DM/C-TGA/SG/2020 du 05 Mars 2020 portant constatation de la commission Interne de Passation des marchés auprès de la commune de Tonga ;

Considérant : le DAO N°04/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/ DDNDE/CIPM/C.TGA/2021 DU 10 FEVRIER 2021;

Considérant : le procès-verbal de la session du **11 MARS 2021** de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Tonga ;

Considérant : la lettre de proposition du président de la CIPM de Tonga en date du **11 MARS 2021** ;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} : l'entreprise **ETS ANDREAS BOUROW Tel : 698 55 35 78** est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative au dossier d'appel d'offres suscité pour les travaux de construction d'un puits équipe de pompe a motricité humaine à Gabon, dans la commune de Tonga, ainsi qu'il suit :

| ADJUDICATAIRE | FINANCEMENT | MONTANT HT | MONTANT TTC | DELAIS |
|--|---------------------|----------------|----------------|--------------------|
| ETS ANDREAS BOUROW Tel : 698 55 35 78 | BIP MINADER 2021 | 6 708 595 FCFA | 8 000 000 FCFA | 03 (TROIS) MOIS |

ARTICLE 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera. /.

Ampliations : 25 MARS 2021

- MINDEVEL/YDE
- PREFET/NDE,
- ARMP/OUEST,
- DD MINMAP/NDE,
- CIPM/TGA,
- Chrono/archives

TONGA, LE 16 MARS 2021 .

LE MAIRE
(AUTORITE CONTRACTANTE)



Dieudonné Bankoue